



« *Le Communicateur* » *Fabrique Sainte-Cécile*

Mot de notre curé

Chères amies, chers amis,

Vous avez su par les médias que les gouvernements fédéral et provincial ont accordé des subventions à la Ville de Rimouski en vue de relocaliser la bibliothèque municipale du Bic dans le presbytère. Voici l'annonce qui a été publiée par la Ville de Rimouski dans son Bulletin municipal Vol. 17 no 3, septembre 2018, en première page:

Le 1^{er} août, les gouvernements du Canada et du Québec annonçaient des investissements de 250000 \$ chacun dans le projet de déménagement de la bibliothèque du Bic dans l'ancien presbytère du village. Les travaux à exécuter en vue de la relocalisation comprennent: l'aménagement du presbytère sur deux étages, la construction d'un ascenseur, l'ajout d'une rampe d'accès à l'extérieur et la rénovation des escaliers à l'arrière du bâtiment. Le projet représente un investissement gouvernemental - municipal de plus de 750000 \$.



Bien que la Loi sur les fabriques lui attribue toute compétence pour agir en ces matières, l'assemblée de fabrique de Sainte-Cécile veut depuis longtemps tenir une assemblée de paroissiens afin de donner les informations pertinentes à la transaction qui fera passer la propriété du terrain et du presbytère de la Fabrique à la Ville de Rimouski. Des informations importantes n'étaient pas disponibles. En outre, les impératifs des annonces politiques ne concordent pas nécessairement avec les besoins des fabriques.

Il semble toujours opportun de tenir une assemblée des paroissiens. Étant donné que le projet de la bibliothèque est maintenant officiel en ce qui a trait à son financement, l'assemblée de fabrique ne devrait pas tarder à vous donner rendez-vous. Surveillez le Feuillet paroissial. Nous donnerons aussi des informations concernant les travaux actuels et futurs pour la restauration et l'amélioration de l'église du Bic. Merci de votre compréhension et de votre soutien.

Le curé, Jean-François Mélançon

Restauration des trois portiques

Les demandes et obtentions de subvention au Patrimoine religieux du Québec sont essentielles afin de nous permettre d'exécuter des travaux de restauration. Aussi, nous devons nous assurer qu'ils soient conformes et répondent aux normes en vigueur. En 2017, nous avons obtenu une subvention mais ce n'était pas suffisant pour procéder aux travaux.

En début de 2018, nous avons refait nos devoirs et transmis une seconde demande. Alors;

- Juin; notre 2^e demande est accordée. Le montant total de subvention obtenue est de 243995\$ pour une estimation des travaux de 335853\$.
- Juillet; les démarches et détails vérifiés, nous pouvons enclencher les appels d'offres de soumissions.
- Août; l'ouverture des soumissions est faite fin août.
- L'octroi du contrat est donné à Construction Technipro BSL pour l'exécution des travaux.
- 4 septembre; nous avons comme objectif septembre pour le début des travaux et ils sont commencés.
- Décembre; nous sommes confiants de pouvoir atteindre notre but et la fin des travaux.

Dans ce dossier, M. Marcel Pineau était mandaté. Il a suivi et exécuté toutes les différentes étapes pour l'obtention des subventions. Nous tenons à souligner l'excellence et la qualité de son travail. D'autres travaux sont à prévoir et feront l'objet des mêmes démarches et demandes de subvention.

Donc, 2018, est une année, de changements, d'efforts, de travail. Nous sommes fiers de continuer à préserver notre Belle Église Ste-Cécile du Bic!



Nicole Lavoie, vice-présidente



« *Le Communicateur* » *Fabrique Sainte-Cécile*

Dîner-bénéfice – 21 octobre – Salle Curé Soucy – 12h00

Notre dîner bénéfice annuel aura lieu le **21 octobre à 12h00.**

Nous sommes très privilégiés d'avoir, ici à Bic, une équipe qui organise cet événement rassembleur. Elles s'activent, se mobilisent et vous réservent un menu digne de nos dîners d'antan ... avec cipailles, pâtés à la viande, dinde et bien plus. De plus nous avons une grande diversité de desserts confectionnés par nos grandes dames du Bic. Soyez des nôtres afin de partager ce moment, on vous attend!

20\$/adultes et 10\$/pour les 7 à 12 ans

**Réservez votre billet / table :
418-736-4309**



Capitation

Payer sa capitation une fois par année est une belle façon de garder notre église en bonne santé.

La campagne 2018 aura lieu en octobre et les formulaires de dons vous seront transmis par la poste.

Par personne : 50\$	Entretien : 20\$	Chauffage : 30\$
Famille : 100\$	Entretien : 40\$	Chauffage : 30\$

Votre contribution est très appréciée!



Encan pour vente de meubles au presbytère

Les 27 et 28 octobre et/ou 3 et 4 novembre nous ouvrirons les portes du presbytère pour vous permettre de voir et de nous proposer des prix pour les meubles à vendre.

Les prix de base ainsi que les photos des différents meubles seront disponibles sur place vous permettant ainsi de faire vos propositions.

L'équipe de la Fabrique

Jean-François Mélançon, président Noëlla Leclerc, secrétaire

Marguillers (es)

Zenon Dubé Gaétane Barbeau

Nicole Lavoie Marcel Pineau

Christian Saindon Camilien Beaulieu



Pour nous joindre

- Courriel: fabriquedubic@cgocable.ca
- Bureau : 418-736-4309
- Adresse : 88, Place de l'Église, Rimouski, GOL 1B0

Site WEB

Visitez notre site Web : www.fabriquedubic.com
Conception : M. Jacques Therriault
Merci!

Prochaines parutions

Diffusé 4 fois/année : Une édition aux saisons
Disponible à l'église, auprès de l'équipe de la Fabrique et dans certains commerces du « village »

Impression

Le Communicateur est imprimé par l'équipe du Centre de photocopie-papeterie du Bic 418-736-4779 impression@cgocable.ca